

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction inter régionale de la mer
de Méditerranée

PROCES -VERBAL

de la commission d'examen pour l'obtention du module 5 du capitaine 200 voile

REFERENCES :

- décret n° 99-439 du 25 mai 1999, modifié, relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice des fonctions à bord des navires de commerce et de pêche ainsi que des navires de plaisance armés avec un rôle d'équipage ;
- arrêté du 11 mars 2002 relatif à l'organisation des examens et à l'obtention des certificats, diplômes et brevet de la marine marchande ;
- arrêté du 25 avril 2005 relatif aux conditions de formation du brevet de capitaine 200 voile ;
- décisions n° 13-2010 DR du 5 mars 2010, n° 17-2010 DR du 18 mars 2010 et 19-2010 DR du 24 mars 2010 relatives à l'organisation des épreuves finales de l'examen d'obtention du module 5 du brevet de capitaine 200 voile et à la désignation du jury.

Sont déclarés admis au module 5 du brevet de capitaine 200 voile

ADAM JACQUES	MA TI7592	BAFFAUT PIERRE-ANTOINE	ST TI8888
BENJAMIN JEAN-MARC	ST 20104383	BLONDEAUX VINCENT	MA **16556
BOUCHET BENOÎT	ST 20027213	DEGRAVE DANIEL	MA TI7665
DESCHAMPS DAMIEN	MA TI8915	FEBVRE STÉPHANE	MA TI8914
FOLTZER LUC	ST **48553	GONZALEZ JEAN-JOSÉ	PV 20084875
KOPERNIK OLIVIER	MA **15472	MANGIN RAPHAEL	ST 20104384
MAURY FABIEN	ST TI8887	NARDINI MARCEL	ST TI8882
PRENAT MAXIME	TL **15547	SABADEL THIERRY	ST TI8881
SADRANT JEAN-FRANÇOIS	PV **14537	TRIBOULET AURELIE	TL TI7587
VIAL DENIS	MT 20057422		

22 candidats inscrits – 22 candidats présents – 19 candidats admis

Sète, le 16 avril 2010

Le président,

L'Officier du Corps Technique et Administratif
des Affaires Maritimes

